



Quelques liens entre la communauté réformée parisienne, les sciences et l'entreprise dans les premières décennies du XVII^e siècle

Author(s): Aurélien Ruellet

Source: *Revue d'histoire du protestantisme*, Octobre - Novembre - Décembre 2016, Vol. 1, No. 4 (Octobre - Novembre - Décembre 2016), pp. 501-529

Published by: Librairie Droz

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/44850984>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



Librairie Droz is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue d'histoire du protestantisme*

JSTOR

Quelques liens entre la communauté réformée parisienne, les sciences et l'entreprise dans les premières décennies du XVII^e siècle

Aurélien RUELLET
Université du Maine – CERHIO UMR 6258

L'Église réformée de France s'est depuis longtemps enorgueillie d'avoir accueilli en son sein des savants, des architectes ou des écrivains qui ont contribué au lustre de la culture française. Dans cette optique, le règne de Henri IV fait figure d'âge d'or pour la communauté réformée dont l'action en faveur du redressement du royaume est souvent rappelée et célébrée. Il n'est que de penser aux noms ornant les galeries de la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français : Jacques II Androuet Du Cerceau, Salomon de Brosse ou Olivier de Serres sont quelques-unes de ces figures qui comptent au rang des protestants « qui se sont fait un nom » et qu'avaient entrepris de rappeler à la mémoire collective les frères Haag¹. Dans ce grand récit des accomplissements du « petit troupeau », Paris jouit d'une place à part, tant comme lieu de résidence d'une part importante de l'aristocratie réformée et que comme capitale culturelle de la Réforme française. On est frappé de la force de cette historiographie militante à la lecture des pages que le pasteur Pannier consacrait, au début du siècle dernier, à la « part des protestants dans la restauration de Paris sous Henri IV² ». Jacques Pannier y écrivait que les protestants « ont une part tout à fait considérable [à l'essor du commerce et de l'industrie], et disproportionnée avec leur nombre par rapport à l'ensemble de la population³ ». Le dossier sur lequel s'adossaient ces affirmations était effectivement conséquent et les pages consacrées à l'implication de protestants dans de grandes opérations économiques, comme les dessèchements de marais ou les manufactures, sont fort convaincantes. Depuis ces études, de nombreux travaux ont élargi la connaissance de la communauté réformée parisienne à

1. Eugène et Émile HAAG, *La France Protestante*, Paris : Cherbuliez, 1848-1856.

2. Jacques PANNIER, *L'Église réformée de Paris sous Henri IV*, Paris : Honoré Champion, 1911, p. 337.

3. *Ibid.*, p. 354.

des strates moins élitaires, notamment aux couches artisanales, et c'est dans cette évolution historiographique que s'inscrit cette contribution⁴.

Les informations qui suivent ont été recueillies, pour la plupart, lors d'une recherche doctorale sur le patronage scientifique et technique en France et en Angleterre⁵. Très vite, il est apparu que les réformés étaient non seulement nombreux parmi les Parisiens qui se mêlaient de science ou d'entreprises techniques, mais également qu'ils formaient une communauté relativement cohérente où les liens d'interconnaissance, voire les collaborations, étaient nombreux. Le fait n'est guère étonnant et tient évidemment à la condition minoritaire de la communauté réformée parisienne. Il est toutefois intéressant de revenir à nouveaux frais, avec le bénéfice d'une documentation inédite, sur le tableau du Paris huguenot dressé par Pannier, en insistant, d'une part sur quelques personnalités de second plan, d'autre part sur les liens qui pouvaient les unir.

La première partie présente le monde des professionnels des mathématiques à travers quelques figures peu connues. Si Jacques Alleaume est relativement illustre – ce qui lui a valu de figurer parmi les héros des frères Haag, les pages qui suivent envisagent aussi la carrière de praticiens mathématiques moins réputés. La seconde partie présente ce milieu par le biais des entrepreneurs et inventeurs. Le cas d'une entreprise de tourbage et de son principal animateur, Charles de Lamberville, illustre la cohésion des entrepreneurs réformés et le lien fort qu'ils établissent entre leurs investissements et le bien public. À la lumière des exemples cités, une dernière partie interroge la thèse de l'exceptionnalisme réformé, telle qu'elle a nourri l'historiographie depuis les écrits de Weber et de Merton.

Le monde des praticiens mathématiques

Avant de se confronter aux grands récits interprétatifs, considérons le milieu relativement méconnu de professionnels des mathématiques qu'on peut qualifier de praticiens mathématiques. Par ce terme, nous rendons le terme anglais « *mathematical practitioner* », objet d'une riche tradition historiographique outre-Manche⁶. L'expression dit bien la spécificité du

4. Voir le riche bilan dressé dans Gwenaëlle LEONUS-LIEPPE, « À la redécouverte des réformés parisiens au XVII^e siècle », *BSHPF* 150 (2004), p. 127-148.

5. Aurélien RUELLET, *La Maison de Salomon : contribution à l'histoire du patronage scientifique et technique. France et Angleterre (ca 1600-ca 1660)*, Thèse de l'université de Tours, 2014, publiée sous forme remaniée : *La Maison de Salomon, histoire du patronage scientifique en France et en Angleterre au XVII^e siècle*, Rennes : PUR, 2016.

6. Pour un bilan, voir Stephen JOHNSTON, « The Identity of the Mathematical Practitioner in 16th-century England », in : Irmgarde HANTSCHÉ (éd.), *Der « mathematicus » : Zur Entwicklung*

parcours de tels individus : ils s'adressent d'abord à un public d'usagers et de gens de métier. Les mathématiques dont ils font profession sont des savoirs vernaculaires, étroitement articulés aux besoins de l'époque : arpentage, balistique, comptabilité, fortifications, jaugeage. Certains de ces professionnels sont aussi ingénieurs ou fabricants d'instruments mathématiques et il leur arrive de donner des leçons particulières aux enfants de l'aristocratie et de la bonne bourgeoisie. Ils nouent des liens étroits avec les libraires-imprimeurs, dont certains sont spécialisés. La frontière est poreuse avec les collèges universitaires dont on a assurément exagéré le conservatisme : certains des enseignants qui y professent pourraient à bon droit être rangés dans la catégorie plastique des praticiens mathématiques⁷. La valeur heuristique de celle-ci reste bien réelle, la particularité des praticiens mathématiques étant qu'ils opèrent à l'interface de plusieurs milieux et activités : le marché des leçons particulières, celui de l'imprimé, la conception et la vente d'instruments, l'expertise technique (arpenteurs, ingénieurs...). Il n'est guère étonnant que les réformés férus de mathématiques aient été attirés par ce type de carrière, souple et précaire, puisque les portes des institutions d'enseignement parisiennes leur étaient fermées. C'est ce dont témoignent les quelques exemples qui suivent.

Parmi les réformés mathématiciens œuvrant à Paris au tournant du siècle et au début du règne de Louis XIII, Jacques Alleaume fait figure d'ainé et c'est à ce titre qu'il mérite d'ouvrir cette galerie de portraits. Le personnage a déjà fait l'objet de bonnes notices biographiques⁸. Il naît à Orléans, à une date inconnue, au sein d'une bonne famille dont les ramifications ont en partie été reconstituées par les généalogistes royaux⁹. Son père, Jean, bourgeois d'Orléans, a une petite seigneurie, à Sainville, dans la Beauce¹⁰. Jacques a été le disciple d'un autre huguenot, le maître des requêtes et algébriste François Viète, qui est entré tôt au service de Henri IV comme déchiffreur, et des papiers duquel notre mathématicien hérite¹¹. Sa réputation doit beaucoup

und Bedeutung einer neuen Berufsgruppe in der Zeit Gerhard Mercators, Bochum : Brockmeyer, 1996, p. 93-120.

7. Citons par exemple Pierre Taillefert, éditeur des *Méthodiques institutions de la vraye et parfaite arithmétique* (Rouen : Martin de la Motte, 1636) et qui se présente sur le frontispice comme « professeur ordinaire es Mathématiques en l'Université de Paris ».
8. Parmi les plus complètes, citons Cornelis DE WAARD, « Alleaume, Jacques », in : P. C. MOLHUYSEN, P. J. BLOK (dir.), *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, Leyde : A. W. Sijthoff's Uitgevers-Maatschappij, 1912, col. 17-19. Eugène et Émile HAAG, *La France Protestante*, 2^e éd., t. I, Paris : Sandoz et Fischbacher, 1877, col. 124-125.
9. Le cabinet des titres évoque Jacques Alleaume dans quelques pièces : BnF, Cabinet des titres, PO 30, fol. 713.
10. AN, MC, ET/XLIX/260, pièce 325 (testament de Jacques Alleaume) ; AN, MC/ET/VI/197 (foi et hommage du 3 mai 1625).
11. Le récit de la transmission des papiers de Viète à Alleaume doit beaucoup au récit (erroné quant aux noms mentionnés) qu'en donne Jacques-Auguste de Thou dans son *Historia Sui Temporis*. Selon de Thou, les héritiers de Viète ont remis ses papiers « entre les mains de Pierre [sic]

à cette filiation intellectuelle: elle lui ouvre les portes de prestigieuses correspondances, comme celle du disciple de Galilée Paolo Sarpi, qui paraît même avoir avancé le nom de l'ingénieur français comme possible successeur de l'astronome florentin à l'université de Padoue¹². C'est toutefois au nord que les talents d'Alleaume trouvent à s'employer. Il exerce d'abord comme ingénieur aux Provinces-Unies, dans un régiment français mis au service des États Généraux¹³. Là, il s'attire la confiance du stathouder Maurice, qui s'entretient des dernières trouvailles optiques avec son ingénieur français¹⁴. Dès 1605, il figure sur les listes d'ingénieurs stipendiés par les États Généraux. Il peut fréquenter d'autres mathématiciens de talent comme Simon Stevin et Samuel Marolois. Lors de ses années hollandaises, Alleaume noue des liens avec les érudits des villes universitaires – il correspond notamment avec Scaliger – tout en maintenant des liens étroits avec les chefs militaires français venus aider les Provinces-Unies. Il cultive ainsi l'amitié du colonel Cyrus de Béthune-Congy, chez lequel il laisse en dépôt des globes terrestre et céleste et des coffres de livres¹⁵.

Vers 1606, Alleaume revient en France, sans doute à l'invitation de Henri IV et de Sully¹⁶. Il y exerce comme ingénieur, mais aussi comme professeur de mathématiques du jeune Gaston d'Orléans, tout en restant au service des États Généraux, sans doute pour des missions ponctuelles¹⁷. Bien en cour, il est donc fréquemment sollicité et se voit confier divers projets à expertiser, sans pour autant devenir un commensal ou un familier du prince¹⁸. En 1607, alors

Alleaume d'Orléans, qu'il avoit formé, & qu'il faisoit travailler avec lui»: *Histoire Universelle de Jacques-Auguste de Thou*, tome XIV, Londres: [s.n.], 1734, p. 163. Voir Jean-Paul GUICHARD, *Circulation, transmission, héritage. L'algèbre nouvelle de Viète et ses héritiers*, Caen: IREM Basse-Normandie, 2011, p. 361-385.

12. Cornelis DE WAARD, «Alleaume», art. cit.

13. Joseph SCALIGER, Jacques DE REVES (éd.), *Épistres françoises*, Harderwyck: veuve Thomas Henry, 1624, p. 360.

14. Une lettre de Peiresc mentionne ainsi incidemment qu'Alleaume avait appris l'existence du microscope par la conservation de Maurice de Nassau: Philippe TAMIZEY DE LARROQUE (éd.), *Lettres de Peiresc. Tome sixième: Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère, 1602-1637*, Paris: Imprimerie Nationale, 1896, p. 28-29.

15. Béthune est évoqué dans la lettre à Scaliger: Joseph SCALIGER, Jacques DE REVES (éd.), *op. cit.*, p. 360. Pour la référence aux globes, voir le testament d'Alleaume: AN, MC, ET/XLIX/260, pièce 325.

16. La chose est suggérée dans Didier HENRION, *Mémoires mathématiques recueillis et dressez en faveur de la noblesse françoise*, Paris: en l'isle du Palais, à l'image S. Michel, 1613, fol. A2 r^o-v^o.

17. BnF, Mélanges Colbert, 318, fol. 63-64. Ses gages varient de 1 200 à 1 800 livres entre 1606 et 1626, ce qui le place parmi les ingénieurs du roi les mieux payés; BnF, manuscrit français 20614, fol. 107 r^o. Cornelis DE WAARD, «Alleaume», art. cit. évoque des paiements des États Généraux jusqu'au début des années 1620.

18. Aurélien RUELLET, *Les fabricants d'instruments mathématiques logés dans la Grande Galerie du Louvre (ca 1600-ca 1660): quelques notices biographiques*, HAL-SHS, 2014, Texte disponible en ligne, URL: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01117458>

qu'il rédige un premier testament, il est hébergé par Isaac Stuart, avocat au parlement de Paris¹⁹. À partir de 1608, il bénéficie d'un logement permanent aux Galeries du Louvre où il travaille à divers instruments. À sa mort, ses livres et ses manuscrits, dont ceux qu'il avait hérités de Viète, sont vendus²⁰. Il est inhumé à Charenton le 3 octobre 1627.

Ses multiples connexions font d'Alleaume un pivot du milieu des mathématiciens et ingénieurs parisiens. Il conseille ainsi au mathématicien anglais Edmund Wingate, résidant alors à Paris, de dédicacer sa « règle de proportion » à Gaston d'Orléans. Sa médiation est utile, puisqu'il se voit à son tour remercié par une dédicace²¹. Son logis des Galeries du Louvre, où il expose plusieurs curiosités, le met au contact d'autres ingénieurs : Didier Henrion le présente comme l'inventeur du compas de proportion, instrument de calcul simple dont Galilée avait donné une description imprimée en 1607 et dont Alleaume a pu se procurer un exemplaire par Sarpi²². Ses créations ornent quelques années plus tard le cabinet de l'hôtel de Henri-Louis Habert de Montmor²³. Comme les autres artisans privilégiés de la Grande galerie du Louvre, il honore les commandes royales, mais répond probablement aussi à l'appétit croissant de l'aristocratie parisienne pour les curiosités mathématiques.

Alleaume échappe quelque peu à la caractérisation du praticien mathématique en ce qu'il n'a jamais rien publié de substantiel²⁴. Des papiers de Viète qu'il projetait d'éditer et de ses travaux personnels sur la perspective, aucun n'a été imprimé de son vivant²⁵. Alleaume ne semble donc pas avoir directement eu affaire à la librairie parisienne, milieu au sein duquel œuvrent pourtant des coreligionnaires aux solides inclinations mathématiques.

Melchior Mondière est de ceux-là. Ce libraire-imprimeur, dont on sait peu de choses²⁶, a imprimé des sermons et des ouvrages de controverse signés des

19. AN, MC, ET/XLIX/260, pièce 325.

20. Aurélien RUELLET, *La Maison de Salomon*, op. cit., p. 166 pour les références bibliographiques.

21. Edmund WINGATE, *Usage de la règle de proportion*, Paris : Melchior Mondière, 1624, fol. a ii. L'exemplaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève BSG 8-V 144 NV 2178 FA est dédié à Alleaume en remerciement de ce conseil.

22. Didier HENRION, *L'Usage du compas de proportion*, Paris : Samuel Thiboust, 1631, fol. 3.

23. Henri BRUGMANS, *Le Séjour de Christian Huygens à Paris et ses relations avec les milieux scientifiques français*, Paris : Droz, 1935, p. 143 (15 janvier 1661).

24. Exception faite de *Confutatio problematis ab Henrico Monantholio*, Paris : David Le Clerc, 1600, qui est une réfutation de la tentative de quadrature du cercle de Henri de Monantheuil.

25. Jacques ALLEAUME, Estienne MIGON (éd.), *La perspective spéculative et pratique*, Paris : Melchior Tavernier et François Langlois, 1643.

26. Le Minutier central des notaires parisiens répertorie toutefois quelques actes le concernant, notamment son contrat de mariage avec une représentante de la petite noblesse réformée du Perche, Elizabeth Blessebois (AN, MC, ET/VI/439, 21 février 1629), ou encore l'inventaire après-décès de cette dernière (AN, MC, ET/XXXIV/109, 9 février 1647). Sur la famille Blessebois, voir Frédéric LACHÈVRE, *Pierre-Corneille Blessebois*, Genève : Slatkine Reprints, 1968.

pasteurs de Charenton (Jean Daillé, Jean Mestrezat²⁷). Sa boutique, située sur l'île du Palais, a pour enseigne « les deux vipères », ce qui signale son intérêt pour la médecine : il publie en effet des traités d'obstétrique ou encore l'ouvrage alchimique du médecin huguenot David Lagneau, *L'Harmonie mystique*²⁸. Mais surtout, il se distingue par une production mathématique très cohérente, jusqu'à sa mort en 1648 et son inhumation au cimetière des Saints-Pères²⁹. Jusqu'au milieu du siècle, il est en effet le seul libraire-imprimeur français à relayer en France la récente invention mathématique de l'Écossais John Napier, les logarithmes. Destinés à simplifier les fastidieux calculs trigonométriques et donc à faciliter la navigation scientifique, les tables logarithmiques publiées par Napier en 1614 avaient été conçues pour un public de praticiens : elles permettent de transformer les multiplications en additions et les divisions en soustractions. Ces tables connaissent une fortune rapide, et le professeur de mathématiques Henry Briggs en fait la démonstration au collège de Gresham de Londres. Elles sont adaptées sur une règle par Edmund Gunter vers 1624, ce qui permet d'utiliser les logarithmes par la simple manipulation de deux règles logarithmiques³⁰. La technique calculatoire et l'instrument arrivent en France par le canal réformé, et singulièrement par l'atelier de Mondière. Cette même année 1624, ce dernier publie *L'Usage de la règle de proportion en l'arithmétique et géométrie*, un ouvrage décrivant la règle à calcul signé de l'Anglais Edmund Wingate, qu'on a évoqué plus haut. En 1634, Mondière imprime à nouveau un manuel expliquant l'usage de la règle à calcul, cette fois-ci de la plume du catholique Pierre Petit³¹. En 1647, le libraire-imprimeur donne enfin la description d'une règle à calcul circulaire, œuvre d'un armurier de L'Aigle, Jacques Buot³². Les instructions d'usage de l'instrument sont précédées par une épître de Pierre Petit à l'auteur. Il est donc probable que Petit a conseillé à Buot de s'adresser à Mondière pour l'impression de son traité. Mondière héberge par ailleurs l'armurier lors de son arrivée à Paris. Sans doute Buot y

27. Voir par exemple Jean MESTREZAT, *La Pasque chrestienne*, Charenton : Melchior Mondière, 1632 ; Jean DAILLÉ, *Apologie des Églises réformées*, Charenton : Melchior Mondière, 1633 ; *La Foy fondée sur les Saintes Escritures*, Charenton : Melchior Mondière, 1634.

28. David LAGNEAU, *Harmonie mystique, ou accord des philosophes chymiques*, Paris : Melchior Mondière, 1636 ; Louise BOURGEOIS, *Apologie de Louyse Bourgeois*, Paris : Melchior Mondière, 1627.

29. BPF, manuscrit 66.

30. Edmund GUNTER, *Description and Use of the Sector, the Crosse-staffe and other Instruments*, Londres : William Jones, Edmund Weaver, 1624. Sur les premières règles logarithmiques, voir Anthony John TURNER, « 'Utile pour les calculs' : the Logarithmic Scale Rule in France and England during the 17th century », in : Anthony John TURNER, *Of Time and Measurement : Studies in the History of Horology and Fine Technology*, Aldershot : Variorum, 1993, pagination particulière.

31. Pierre PETIT, *L'usage ou le moyen de pratiquer par une regle toutes les operations du Compas de Proportion*, Paris : Melchior Mondière, 1634.

32. Jacques BUOT, *Usage de la roue de proportion*, Paris : Melchior Mondière, 1647.

supervise-t-il la composition de son ouvrage³³. Outre cet intérêt manifeste pour les logarithmes, Mondière publie trois ouvrages du praticien mathématique Didier Henrion, autre industriel réformé du Paris de Louis XIII qui s'était lui aussi illustré dans l'enseignement des logarithmes³⁴.

De la vie de Henrion, peu de choses sont connues. Au début du XVII^e siècle, il est ingénieur au service des États Généraux des Provinces-Unies³⁵. Tout en conservant cette charge, il arrive vers Paris, vraisemblablement autour de 1607-1608, et commence à enseigner les mathématiques dans l'académie nobiliaire d'Antoine de Pluvinet, puis lors de leçons privées à de jeunes aristocrates parisiens³⁶. Dès 1613, il rassemble ses enseignements dans un volume de *Mémoires mathématiques*, dont la « préface à la noblesse française » exprime la finalité pédagogique³⁷. Il semble conserver un lien avec les Provinces-Unies, où il obtient un privilège de librairie en 1621³⁸. Dans une dédicace à un seigneur allemand, il évoque encore sa présence en Hollande vers 1622³⁹. Henrion sert probablement d'autant plus volontiers les armées du Prince d'Orange qu'il est lui-même de confession réformée. En 1612, sa fille Catherine est portée sur les fonts baptismaux de Charenton par le diplomate Benjamin Aubery du Maurier, dont l'inclination pour les mathématiques est bien connue⁴⁰. Pendant ses années d'enseignement et de publication, Henrion couvre de larges domaines des mathématiques mixtes: ouvrages de fortification, de gnomonique, de cosmographie, traités *usus et fabrica* d'instruments de mathématiques. Il s'illustre aussi dans le domaine des mathématiques pures, en donnant des traités d'algèbre ou des traductions françaises d'Euclide fondées sur les éditions latines de Commandino et de Clavius. Il se fait aussi l'introducteur en France de mathématiques étrangères, provenant notamment de territoires acquis à la Réforme. Il édite et traduit les tables astronomiques

33. Voir AN, MC, ET/XXXIV/98, acte du 20 février 1647. Mondière avance les frais de l'impression. Un compte est arrêté entre les deux hommes. Voir AN, MC, ET/XXXIV/115, acte du 21 décembre 1648.

34. *Canon manuel des sinus, touchantes & coupantes*, 1623; *Sinuum, tangentium et secantium canon manualis, supputatus a B. Pitisco*, 1623; *Usage du compas de proportion*, 1624.

35. Didier HENRION, *Response apologétique pour les traducteurs et interprètes des Elemens Geometriques d'Euclide*, Paris: J.-A. Joallin, 1623, p. 4.

36. Didier HENRION, *Mémoires mathématiques recueillis et dressez en faveur de la noblesse française*, t. II, Paris: pour l'auteur, Samuel Thiboust, 1627, fol. A iij; Didier HENRION, *Response apologétique*, op. cit., p. 2.

37. Didier HENRION, *Mémoires mathématiques recueillis et dressez en faveur de la noblesse française*, Paris, en l'isle du Palais, à l'image S. Michel, 1613, fol. A iij.

38. Le privilège est du 29 mai 1621. Mentionné dans Didier HENRION, *Sinuum*, op. cit., fol. Xii r°; Didier HENRION, *Usage du compas de proportion*, Paris: Melchior Mondière, 1624, fol. A iij.

39. Didier HENRION, *Traicté des logarithmes*, Paris: chez l'auteur, 1626, fol. Yij.

40. ANON., « Copie de fragments des registres de l'Etat civil des protestants détruits par l'incendie du palais de justice de Paris en 1871 », *BSHPF* 21 (1872), p. 270. Son fils Daniel est un correspondant de Mersenne.

de Johannes Müller von Königsberg (Regiomontanus), les *questions ingénieuses* de Valentin Mennher et les tables trigonométriques de l'Allemand calviniste Bartholomäus Pitiscus⁴¹. Henrion signe également une traduction française du *Traité des globes* de l'anglais Robert Hues⁴². Il contribue, en même temps que le libraire-imprimeur Melchior Mondière, à introduire en France les logarithmes d'invention écossaise. En 1626, Henrion fait paraître un *Traicté des logarithmes* et un *Logocanon* qui constitue sa propre version de la règle logarithmique⁴³. Le libraire-imprimeur n'est pas Mondière, mais, ainsi qu'on l'a rappelé, ce dernier avait imprimé des ouvrages de Henrion en 1623 et 1624 et les deux hommes se connaissent assurément⁴⁴. C'est toutefois par une communication directe avec les mathématiciens britanniques que Henrion prétend avoir eu connaissance de cette innovation⁴⁵. Henrion n'hésite pas non plus à reconnaître sa dette à l'égard de l'ingénieur Jacques Alleaume dans les textes liminaires de son *Compas de proportion* qu'il met sous presses à quatre reprises⁴⁶. Henrion est donc typique d'un praticien mathématique, dont l'activité réside d'abord dans la vulgarisation ainsi que dans la publication de traités en langue vernaculaire.

De 1613 à 1632, année de sa mort, il publie plus d'une trentaine d'ouvrages. Qu'il s'agisse de rééditions, de traductions ou de travaux originaux, la plupart de ses œuvres sont précédées d'épîtres dédicatoires qui permettent de connaître sa clientèle. Ces textes établissent en effet de façon transparente que les dédicataires de Henrion ont été ses élèves. On compte parmi eux plusieurs jeunes aristocrates réformés : François de Roye de la Rochefoucault, les frères Descodeca, Henri de Chivré ou encore Amaury Goyon⁴⁷. Mais il n'y a pas d'exclusivisme réformé chez les élèves de notre

41. Didier HENRION, *Les tables des directions et projections de Jean de Mont-Royal*, Paris : en l'isle du Palais, à l'image S. Michel, 1626 ; Valentin MENNHER, *Deux cens questions ingénieuses et récréatives*, HENRION, Didier (éd. et trad.), Paris : [s.n.], 1620 ; Bartholomäus PITISCUS, *Canon manuel des sinus, touchantes et coupantes*, HENRION, Didier (éd. et trad.), Paris : Abraham Pacard, 1619 ; Bartholomäus PITISCUS, *Sinuum*, *op. cit.*

42. Didier HENRION, *Traicté des globes et de leur usage*, Paris : Abraham Pacard, 1618.

43. Didier HENRION, *Traicté des logarithmes*, Paris : chez l'auteur, 1626 ; Didier HENRION, *Logocanon, ou Règle proportionnelle sur laquelle sont appliquées plusieurs lignes et figures*, Paris : Fleury Bourriquant, Samuel Thiboust, 1626.

44. En 1626, Henrion et Mondière signent un accord relatif à la liquidation de créances et à la saisie de livres du libraire-imprimeur, ce qui fait sans doute suite à un contentieux commercial survenu plus tôt (AN, MC, ET/XXXIV/39, 9 novembre 1626).

45. Didier HENRION, *Logocanon*, *op. cit.*, fol. A iij et Didier HENRION, *logarithmes*, *op. cit.*, fol. Y iij.

46. Didier HENRION, *L'Usage du compas de proportion*, Paris : Charles Hulpeau, 1626, fol. 3.

47. Dedicataires respectivement du *Canon manuel des sinus, touchantes et coupantes* (1619), de la *Cosmographie, ou Traicté général des choses tant célestes qu'élémentaires* (1620), du *Logocanon* (1626), de *L'Usage du compas de proportion* (1624). La Rochefoucault : Eugène et Émile HAAG, *La France protestante*, *op. cit.*, 1^{re} éd., t. VI, p. 354 ; Descodeca : *Ibid.*, 2^e éd., t. VI, p. 54-58 ; Chivré : *Ibid.*, 2^e éd., t. IV, p. 334 ; Goyon : *Ibid.*, 1^{re} éd., t. V, p. 343.

praticien mathématique calviniste qui offre également ses ouvrages aux frères d'Escoubleau de Sourdis et aux frères Saveuses, des fratries qui donnent d'illustres hommes d'Église⁴⁸. Il serait donc exagéré de faire de Henrion un mathématicien calviniste militant. Certes, les mathématiques pratiques qu'il promeut doivent beaucoup à certains réformés et notamment à Jean Errard, qui peut constituer un modèle d'identité professionnelle comme de pratiques éditoriales⁴⁹. La dédicace en tête du *Traicté des Globes et de leur usage* s'inspire ainsi directement de la dédicace adressée par l'ingénieur lorrain calviniste à « Monseigneur d'O » en tête de *La Géométrie et pratique générale d'icelle*, œuvre d'ailleurs rééditée par Henrion en 1620⁵⁰. Mais la *c-Cosmographie* de Henrion, qui pourrait être le lieu de commentaires sur la situation des réformés, n'en dit mot. La description de la province de Hollande y est certes flatteuse, Henrion affirmant qu'« il n'y a aujourd'huy pays au monde qui luy soit semblable⁵¹ ». Henrion est également sévère avec les menées espagnoles aux Pays-Bas et avec un empire qui voulait « oster la liberté à ces peuples⁵² ». Mais cette hostilité aux prétentions impériales des Habsbourg d'Espagne est somme toute banale sous la plume d'un Français. Quelques pages plus haut, Henrion peut se féliciter d'un « si grand nombre d'églises en ceste ville de Paris que c'est merveille, & neantmoins il s'en faict tous les iours de nouvelles⁵³ ».

Pour ses publications, Henrion accorde volontiers sa confiance à ses coreligionnaires: Melchior Mondière, on l'a dit, mais aussi Jean-Anthoine Joallin, Isaac Dedin, Michel Daniel ou Abraham Pacard⁵⁴. La réalisation de la gravure du compas de proportion fut confiée en 1626 à un autre artisan réformé, Daniel Chorez⁵⁵. Ce dernier s'illustre dans les travaux d'optique et popularise les « lunettes d'approche ». En mai 1655, une lettre à Samuel Hartlib le décrit comme veuf, âgé de plus de 70 ans et très expert à fabriquer

48. Henri et Charles de Saveuses sont les dédicataires du *Traicté des Triangles Sphériques* (1618); Charles d'Escoubleau marquis de Sourdis est le dédicataire des *Trois livres des Éléments sphériques de Théodose Tripolitain* (1615); Henri d'Escoubleau de Sourdis reçoit quant à lui les *Quatre Livres de la géométrie pratique* (1620). Charles de Saveuses devient prêtre et Henri d'Escoubleau de Sourdis accéda à l'archevêché de Bordeaux. Sur Charles de Saveuses, voir Jean-Marie DE VERNON, *La vie de Messire Charles de Saveuses*, Paris: Gaspard Meturas, 1678, p. 18-22.

49. Sur Errard, voir Hugues MARSAT, « Jean Errard, entre loyauté dynastique et engagement confessionnel », *BSHPF* 153 (2007), p. 9-19.

50. Jean ERRARD, *La Géométrie et pratique générale d'icelle*, Paris: D. Le Clerc, 1594.

51. Didier HENRION, *Cosmographie*, Paris: chez l'auteur, 1626, p. 548.

52. *Ibid.*, p. 545.

53. *Ibid.*, p. 522.

54. Philippe RENOARD, *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires et fondeurs de caractères au XVII^e siècle*, Nogent le Roi: Jacques Laget, 1995, p. 215, p. 341, p. 112, p. 119.

55. Didier HENRION, *L'Usage du compas de proportion*, Paris: pour l'auteur chez Samuel Thiboust, 1631, p. 1.

les microscopes, télescopes et automates⁵⁶. En 1625, il semble tenir boutique dans le Marais, où il vend ses créations « à l'enseigne du Compas⁵⁷ ». Il est probable qu'il y expose d'autres commodités et curiosités, comme des pierres d'aimant dont fait état Mersenne dans une lettre⁵⁸. Dans un acte notarié de 1644, alors qu'il demeure sur l'île de la Cité, il s'intitule « faiseur d'instrument de mathématiques⁵⁹ ». Il meurt en 1659, ainsi qu'en témoigne une lettre de Henry Oldenburg à Samuel Hartlib du 12 juillet 1659⁶⁰.

Loin s'en faut que les réformés aient été majoritaires dans ce milieu des praticiens et des artisans mathématiques; mais ils y sont surreprésentés, comme ils le sont dans plus généralement dans les milieux artisanaux. Que les logarithmes aient été un de leurs terrains de prédilection n'est peut-être pas fortuit: cette technique calculatoire est emblématique de mathématiques pratiques orientées vers l'action et répondant aux besoins des navigateurs ou des comptables. L'épigraphe que place Mondière en tête de *la Règle de proportion* de Wingate et qu'il emprunte à Briggs est à ce titre éloquent: « *In tenui, sed non tenuis ususve, laborve* », « l'objet du travail est modeste, mais son utilité est grande⁶¹ ». La dimension opératoire des mathématiques que mettent en œuvre ces hommes paraît servir les menées économiques et la poursuite du bien public et s'accommode donc fort bien d'une foi réformée qui chérit les accomplissements terrestres. Il n'y a donc pas loin de l'atelier d'un Alleaume aux initiatives des entrepreneurs et des ingénieurs que nous allons maintenant décrire.

Entrepreneurs et inventeurs

Les réformés sont nombreux dans les entreprises à dimension technique qui éclosent dans la France de Henri IV et de Sully. On pense aux entreprises d'assèchement de marais animées par le Flamand Humphrey Bradley, bien étudiées par Raphaël Morera, où les capitaux hollandais sont nombreux⁶². On pense également aux nombreuses innovations soumises à l'expertise de

56. Université de Sheffield, Hartlib Papers, 56/1/25A, extraits de lettres à Hartlib du 9 juillet 1655, où est également rappelée sa qualité de réformé.

57. Daniel CHOREZ, *Les Admirables lunettes d'approche*, [s.l.], 1625.

58. Paul TANNERY, Cornelii DE WAARD (éd.), *Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime*, Paris: CNRS, 1965, p. 134-6, 178-9, lettre de Théodore Haak, 25 février 1640.

59. AN, MC, ET/CV/787, 6 juin 1644.

60. Université de Sheffield, Hartlib Papers, 39/3/28A-B.

61. Henry BRIGGS, *Logarithmorum chilias prima*, Londres: [s.n.], 1617. La formule de l'Anglais, sur la page de titre, quelque peu différente (« *In tenui; sed non tenuis, fructusve laborve* »), s'inspire de Virgile.

62. Raphaël MORERA, *L'assèchement des marais en France au XVII^e siècle*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2011.

la chambre de commerce de Barthélemy de Laffemas ou aux tentatives de Nicolas Briot pour introduire le monnayage au balancier en France⁶³. Il ne faut probablement pas surestimer l'importance économique de ces initiatives, dont beaucoup achoppent aussitôt qu'elles sont proposées. Certaines se heurtent à l'opposition des communautés locales, attachées à la défense de leurs droits. Elles témoignent toutefois d'un mouvement qui intéresse de plus en plus les élites.

Ces entreprises empruntent souvent la voie du privilège. Pour des familles réformées ayant connu les affres de la guerre civile et d'une mobilité parfois subie, les ressources du domaine féodal paraissent trop incertaines⁶⁴. À cette précarité, le privilège oppose une garantie d'une certaine souplesse. Rappelons qu'un privilège n'est rien d'autre qu'une lettre patente, adressée à un particulier ou à un collectif, et lui reconnaissant des prérogatives particulières, en matière économique ou juridictionnelle. C'est donc une « loi particulière » permettant d'opérer dans la sphère économique avec diverses formes d'avantages concurrentiels. Au cours des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, de nombreux privilèges sont délivrés à de soi-disant inventeurs. La réserve a ici son importance : les procédures de délivrance des privilèges ne mettent pas nécessairement en jeu une véritable expertise technique. Aussi, des privilèges peuvent soutenir ou protéger des prétentions infondées sur le plan opératoire. L'octroi d'un privilège ne coûte rien à la monarchie, donc peu malthusienne en la matière. Si la décision est en théorie réservée au roi, les mécanismes d'octroi impliquent de façon informelle l'intervention personnelle de certains hommes clés de l'appareil d'État : le chancelier, les secrétaires d'État, les conseillers siégeant au Conseil du roi, et la nébuleuse plus difficile à cerner de l'entourage du prince. Or, le climat de tolérance au début du ^{xvii}^e siècle est à cet égard favorable aux huguenots.

C'est ainsi que l'action entrepreneuriale d'un certain nombre de réformés se déploie sans rencontrer beaucoup d'obstacles de la part de l'administration. Sans prétendre ici couvrir toutes les initiatives économiques des réformés du royaume, on peut en détailler quelques unes, qui permettent de broser un tableau des liens d'affaire et de sociabilité irriguant la communauté huguenote. Commençons par présenter celui qui est au cœur de plusieurs affaires, le valet du roi Pierre de Beringhen⁶⁵. Issu d'une famille du nord de l'Allemagne, il

63. Barthélemy DE LAFFEMAS, *Recueil présenté au roy, de ce qui se passe en l'assemblée du commerce, au Palais à Paris*, Paris : Pierre Pautonnier, 1604, in : Louis LAFIAST, *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, t. XIV, Paris : Beauvais, 1837 ; Fernand MAZEROLLE, *Les médailleurs français du ^{xv}^e siècle au milieu du ^{xvii}^e*, t. I : *Introduction et documents*, Paris : Imprimerie Nationale, 1902.

64. Henry HELLER, *Labour, Science and Technology in France, 1500-1620*, Cambridge : Cambridge University Press, 1996.

65. Voir Aurélien RUELLET, *La maison de Salomon*, *op. cit.*, p. 345-354.

s’installe en France avec son cousin Dirick. À la faveur d’une rencontre fortuite avec Henri IV, il s’attache à celui-ci, d’abord comme armurier, puis comme valet du roi. Il met son ingéniosité au service de la monarchie en concevant des armes de guerre contre les Ligueurs. S’il achète rapidement un fief, le valet du roi s’engage aussi dans plusieurs affaires commerciales et industrielles que résume le tableau suivant.

Nature de l’entreprise / date	associés
Batteries de cuivre à Mézières et autres inventions, 1601 ⁶⁶	Gabriel de La Roche ; Paul Arnault jusqu’en 1604 ; En 1617, Jean et Nicolas Dasneau, Louis Louvel, sieur de Froyennes
Verreries à Paris, 1607 ⁶⁷	Blaise de Vernaison, Jean Mareschal
Mines de cuivre de Chessy, <i>ca</i> 1615 ⁶⁸	Jean de Chavannes, Benoist de Pomey et autres
Exploitation de tourbières au sud-est de Paris, 1619 ⁶⁹	Matthieu Colbuis, Charles de Lamberville, Lucas Tachereau, Nicolas Briot
Assèchement de marais, 1604 ⁷⁰	
Machine de l’invention de Jean Brunel, 1617 ⁷¹	
Sériciculture ⁷²	

Tableau 1 : *Quelques investissements du valet du roi Pierre de Beringhen.*

Certaines sont liées à la métallurgie : mine de cuivre dans les monts du Lyonnais, batterie de cuivre à Mézières. Beringhen se fait aussi procureur pour traiter au nom d’un réformé méridional, Jean Brunel, auteur d’un moulin de nouvelle invention protégé par un privilège⁷³. Ce-même Brunel est également protégé à la cour par le médecin alchimiste David Lagneau⁷⁴. Il engage aussi son crédit et peut-être ses fonds dans une affaire de verrerie à Paris. Quant à ses investissements dans une affaire de tourbage autour de Paris, ils suggèrent peut-être la recherche d’un combustible bon marché.

66. AN, X^{1A} 8644 fol. 395 v° ; AN, MC, ET/CXVIII/848, 3 juin 1626 et 10 mars 1626 ; AN, X^{1A} 8645 fol. 304 ; AN, MC, ET/CXVIII/829, acte du 24 avril 1617 ; X^{1A} 8649 fol. 1.

67. Privilège de mars 1607 enregistré le 9 juin 1607 (X^{1A} 8646 fol. 19).

68. AN, MC, ET/CXVIII/832, 18 juillet 1618.

69. AN, MC, ET/CXVIII/835, 11 janvier 1619.

70. AN, MC, ET/CXII-6A, acte du 22 avril 1604 ; AN, E18^a, fol. 36 r° ; AN, MC, ET/XCVIII/84, actes du 15 juin 1611 ; titre 45 de l’inventaire après décès de Madeleine Bruneau (AN, MC, ET/CXVIII/1, 10 mars 1640).

71. AN, MC, ET/XI/99, 26 avril 1617, fol. 266.

72. Barthélémy DE LAFFEMAS, *Lettres et exemples de la feu Royne mère*, Paris : Pierre Pautonnier, 1602, section VII.

73. AN, MC, ET/XI/99, 26 avril 1617, fol. 266.

74. AN, Y164, fol. 167 v°.

Beringhen mobilise avec succès ses connexions familiales pour sécuriser les filières d'approvisionnement ou d'exportation. À cet effet, son beau-père, le Rochelais Sébastien Bruneau, mais aussi son cousin Dirick, occupé au grand négoce en Bretagne, sont particulièrement sollicités⁷⁵. Il n'y a cependant pas d'exclusivisme confessionnel dans les opérations industrielles et commerciales de Beringhen, comme son incursion dans la métallurgie du cuivre le suggère. Son principal associé, Gabriel de La Roche, n'en était pas à sa première initiative dans ce domaine. En 1597, il était à l'origine de l'édification d'une batterie de cuivre à Nancy et c'est son expertise en la matière, en dépit de son affiliation à la foi papiste, qui lui vaut d'avoir été débauché par Beringhen pour son entreprise⁷⁶. L'affaire des tourbes, dans laquelle le valet du roi investit au début des années 1610, est toutefois emblématique de la mobilisation de partenaires au sein de la communauté réformée.

Le tourbage est depuis longtemps pratiqué dans le nord de l'Europe, notamment aux Provinces-Unies, où il s'inscrit dans un véritable écosystème entrepreneurial et environnemental. L'extraction de la tourbe et son transport vers les centres de consommation urbains nécessitent l'aménagement de voies d'eau et l'assèchement des tourbières profondes. Ces opérations longues et fastidieuses nécessitent des capitaux importants. Se sont donc constituées des entreprises à capitaux largement urbains qui investissent dans les aménagements de navigation intérieure, et après leur réalisation, louent les zones tourbeuses à des sociétés spécialisées. La tourbe extraite, les zones humides sont converties en terres arables. Ces opérations, menées à grande échelle sur plusieurs siècles, ont contribué à modifier la physionomie du paysage néerlandais et à doter les entrepreneurs des Provinces-Unies d'une solide expérience en la matière. C'est donc logiquement par le truchement d'investisseurs hollandais que les grandes entreprises d'exploitation de tourbières s'invitent en France. Selon un arrêt du Conseil du roi, au début du xvii^e siècle, Jacques Vandervalle, « marchand bourgeois de la ville d'Amsterdam », a fait « venir du pais de hollande gens experts à faire des turbes pour visiter & recognoistre es environs de la ville de Paris les lieux & terroirs propres a cet effet⁷⁷ ». Lui et ses associés reçoivent un privilège d'exploitation pour 20 ans, assorti, comme à l'accoutumée, de lettres de naturalisation pour les ouvriers étrangers. Ce privilège n'est manifestement pas mis en application et c'est ce qui motive l'irruption d'une autre société. Le 6 septembre 1618, le fameux graveur-médailleur huguenot

75. Voir l'abondante correspondance entre les deux branches de la famille : BnF, Dossiers Bleus, 86, 2013, Cabinet d'Hozier, 40.

76. De La Roche fait baptiser ses filles dans la religion catholique : AD 08, BMS Mézières, 13 octobre 1603, 23 juillet 1605 et 21 avril 1607. Sur ses activités à Nancy, voir Paulette CHONÉ, « A propos du peintre Charles Mellin, un essai d'industrialisation à Nancy au début du xvii^e siècle », *Le Pays Lorrain*, 64 (1983, n°1), p. 35-50.

77. AN, E38^a fol. 455, arrêt du 27 novembre 1612 et E39^a, arrêt du 21 février 1613.

Nicolas Briot obtient la subrogation du privilège accordé au Hollandais⁷⁸. Il n'est que le représentant d'une société qui regroupe quelques réformés: Pierre de Beringhen, Matthieu Colbuis, Lucas Tachereau et Charles de Lamberville. Ces investisseurs se répartissent les parts de la société comme suit⁷⁹:

Pierre de Beringhen	Un huitième
Nicolas Briot et compersonniers	Un quart
Charles de Lamberville et compersonniers	Un quart
Lucas Tachereau et compersonniers	Un quart
Matthieu Colbuis	Un huitième

Tableau 2: *La structure d'une société de tourbage huguenote.*

D'autres affaires rapprochent ces investisseurs. En 1604, les Flamands Matthieu Colbuis et Pierre de Beringhen font tous deux partie des fondateurs d'une éphémère Compagnie française des Indes⁸⁰. Lucas Tachereau est l'associé du graveur-médailleur Nicolas Briot dans la tentative d'introduction du monnayage au balancier en France⁸¹. Peut-être sont-ils également unis par des liens de sociabilité, à Charenton ou ailleurs. On sait que Nicolas Briot partage par exemple les affinités alchimiques de Pierre de Beringhen et que tous deux connaissent bien le médecin Théodore de Mayerne⁸². Les associés nomment un comptable et promettent de se retrouver tous les mois pour prendre les décisions touchant la Compagnie. Peu d'éléments subsistent de l'histoire de cette société. L'exploitation, si l'on en croit un acte notarié de 1619, débute dans le marais de Bazoches-les-Bray, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Fontainebleau⁸³. En 1620, la société est dissoute⁸⁴. L'un des associés, Charles de Lamberville, semble par ailleurs mener depuis quelques années ses propres affaires.

78. AN, E59^b, arrêt du 6 septembre 1618.
79. AN, MC, ET/CXVIII/835, acte du 11 janvier 1619.
80. BnF, manuscrits Dupuy 313, fol. 117. Cité dans Charles DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la marine française*, vol. IV, *En quête d'un empire colonial, Richelieu*, Paris: Plon, 1910, p. 269. En 1614, Colbuis (ou Coulbus) reçoit également, avec Jacques Kaeser et Joël Hanneman un privilège d'invention pour fabriquer du marbre artificiel. Voir Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras, ms. 1821, fol. 383.
81. Fernand MAZEROLLE, *Les médailleurs*, op. cit., p. 437-438.
82. Hugh TREVOR-ROPER, *Europe's physician: the Various Lives of Sir Theodore de Mayerne*, New Haven: Yale University Press, 2006, p. 63-64, p. 282-285, p. 338. Voir également British Library, Sloane ms 3426.
83. Voir l'addendum à l'acte notarié AN, MC, ET/CXVIII/835, 11 janvier 1619.
84. AN, MC, ET/CXVIII/835, 1^{er} juillet 1620.

Un entrepreneur réformé méconnu : Charles de Lamberville

Quoique peu connu des biographes, Charles de Lamberville a eu une œuvre originale qui mérite qu'on s'y attarde. Né vers 1597 dans une bonne famille calviniste, il devient avocat au Conseil privé et au parlement de Paris⁸⁵. Ses connexions familiales l'y ont probablement aidé, puisqu'en 1621 il épouse Louise Servin, fille du juriste réformé Louis Servin⁸⁶. Il fréquente également le milieu technicien réformé qui contribue sans doute à sa formation intellectuelle. Il est ainsi lié à l'ingénieur dauphinois Antoine Faucher. Ce dernier, qui s'intitule «ingénieur en forces mouvantes», fait protéger dans les années 1640 une machine à remonter les bateaux par privilège royal⁸⁷. Ses activités plus tôt dans le siècle sont moins connues mais semblent également liées à l'hydraulique. En 1607, Faucher travaille en effet au moulin de Cossebreton, sur l'Essonne, non loin du théâtre d'activité de Lamberville quelques années plus tard. Cette même année 1607, Faucher épouse Catherine de Lamberville, sœur de Charles qui est témoin de leur union⁸⁸. Faucher s'installe ensuite à Paris, où il travaille sur un moulin à armes flottant, amarré au pont-marchand⁸⁹.

Suite à une démonstration de l'usage des «tourbes à brûler» au siège général de la Table de Marbre – juridiction suprême des eaux et forêts –, Charles de Lamberville obtient en 1621 le titre d'«intendant et contrôleur général des Tourbières de France⁹⁰». Dans les années suivantes, il est rejoint par «François Hubert et ses associez à l'oeconomie des Tourbieres de France⁹¹». La société s'intéresse d'abord à des tourbières situées au sud de Paris, dans le lit de la Bièvre, sur les paroisses de Lay et Chevilly. Une convention est établie avec les habitants du lieu le 26 mars 1624. Elle prévoit de creuser un canal latéral à la Bièvre, pour empêcher le débord de celle-ci et pour recueillir, par des

85. Son père, Jean de Lamberville, est valet de chambre de la duchesse de Bar. Voir AN, Y146, fol. 152, contrat de mariage pour Antoine Faucher.

86. AN, Y161, fol. 410 v°, don mutuel entre Charles de Lamberville et son épouse Louise Servin, 5 septembre 1620; Y161, fol. 146 r°, promesse de mariage, 5 septembre 1620.

87. Aurélien RUELLET, «*Les machines à remonter les bateaux*», *Artéfact. Techniques, histoire et sciences humaines*, (2013, 1), p. 201-215.

88. AN, MC/ET/XLIX/260, acte 206, contrat de mariage du 16 juin 1607 entre Antoine Faucher et Catherine de Lamberville qui mentionne le lieu d'habitation et de travail d'Antoine Faucher.

89. Faucher termine sa vie endetté, en compagnie de sa femme, chez son fils Pierre, à Saint-Maurice aux Riches-Hommes. Il est inhumé au cimetière des Saints-Pères le 25 février 1647, quinze jours après son épouse. Voir les titres de son inventaire après décès : AN, MC, ET/XCI/273, 9 mars 1647 et Eugène et Émile HAAG, *La France protestante*, op. cit., 2^e éd., t. VI, p. 427; AN, MC, ET/LXXIII/376, acte du 22 juillet 1645.

90. Charles DE LAMBERVILLE. *Discours politiques æconomiques dédiés au roy*, Paris : Samuel Thiboust, 1626, p. 10-11.

91. *Ibid.*, p. 13.

saignées, l'eau des pâtis environnants⁹². L'opération doit régulariser le cours de la Bièvre et assécher les pâtis, mais aussi extraire la tourbe le long des canaux de drainage. Si l'opération paraît bien lancée, elle se heurte rapidement à la résistance de la communauté villageoise.

Dès le mois de mai 1624, les habitants attaquent l'exploitation et, avec leurs enfants et leurs vaches, abattent les pyramides de tourbe. L'affaire va rapidement devant la justice. Forts du soutien du prévôt de Lay, les habitants obtiennent la condamnation de l'entreprise et l'arrêt de l'exploitation. Le jour de la Pentecôte, le canal est comblé avec les tourbes extraites. Une part de xénophobie n'est pas absente de ces conflits, puisque parmi les ouvriers qui travaillent aux tourbes se trouvent des étrangers, à qui l'on menace de «couper les mains». La maîtrise des eaux et forêts de Paris donne raison à Lamberville, mais les habitants de Lay et de Chevilly se pourvoient en appel au parlement de Paris⁹³. La publication en 1626 de l'ouvrage de Charles de Lamberville, *Discours politiques æconomiques dédiés au roy*, doit peut-être se lire dans le contexte de cette procédure, comme un factum pour justifier auprès des magistrats du parlement l'intérêt de son entreprise⁹⁴.

Lamberville se montre donc sensible à l'image publique de ses opérations. Il mobilise avec succès différentes instances d'expertise pour accréditer ce qu'il présente comme une invention, l'extraction de la tourbe. Gens de métiers (forgerons, maréchaux, horlogers, taillandiers), magistrats, médecins et surtout «personnes de qualité» sont convoquées pour approuver l'usage des tourbes proposé par Lamberville. Louis XIII n'est pas le moindre de ces témoins de marque, qui assiste à deux expériences en présence de courtisans, en 1625 et 1634. Organisateur de démonstrations publiques, Lamberville en est également l'habile promoteur. L'entrepreneur se fait donner des actes de ses succès et les fait imprimer⁹⁵. Il prend part à une conférence du Bureau d'Adresses de Renaudot, et lors de l'«heure des inventions» expose son entreprise et «offre de continuer à ses despens, devant ceux qui en seroient curieux, l'expérience qu'il en a faite⁹⁶». La seconde expérience devant le roi est rapportée dans la *Gazette* de Renaudot, dont les colonnes sont plus

92. «L'alignement» est proposé par Alexis Errard, le neveu du fameux ingénieur de Henri IV. *Ibid.*, p. 14-16.

93. Voir AN, Z^{1E} 26 et AN, Z^{1E} 27 pour le déroulement de la procédure et la citation. Ces registres, de lecture difficile, ne sont pas paginés. Pour le parlement de Paris : AN, X^{1A} 1951 fol. 67 v°, arrêt du 6 juillet 1624.

94. Spécialement la section «L'usage des tourbieres pour les restablissement des pasturages, rivières & forests de France», cahier non paginé.

95. Voir notamment Charles de LAMBERVILLE, *Espreuves et avis sur icelles donnés au Roy & à Nosseigneurs du Conseil*, Paris : Melchior Mondière, 1627 ; *Verbal de l'invention du vray charbon de terre par toute la France*, [s.l.n.d.] (BnF 8S-PIECE 9579).

96. Théophraste RENAUDOT, *Première centurie des questions traitées ez conférences du bureau d'adresse*, Paris : au Bureau d'Adresse, 1638, p. 86.

ordinairement consacrées aux nouvelles diplomatiques et militaires⁹⁷. À la fin de l'année 1621, ce sont les magistrats de la Table de Marbre à Paris qui reconnaissent que «l'usage d'icelles [tourbes] apporteroit une grande descharge & espargne des bois & forests⁹⁸». C'est ensuite l'ingénieur du roi Alexis Errard qui valide le projet de Lamberville à Lay et Chevilly⁹⁹. L'autre site d'action privilégié par Lamberville est la région de Corbeil, où il tient fief et organise plusieurs expériences publiques à la fin des années 1620.

Instances d'expertise	Lieu et date
Magistrats de la Table de Marbre	Paris, 29 décembre 1621 ¹⁰⁰
Le roi, princes & officiers de la Couronne	Fontainebleau, 17 juillet 1625
Présidents trésoriers de France généraux des Finances à Paris, conseillers du roi en la justice du Trésor	Paris, 9 janvier 1626
Parlement de Paris, prévôts et échevins de la ville de Paris	Paris, 5 janvier 1626
Docteurs en Médecine de la Faculté de Paris	Paris, 22 janvier 1626
Magistrats de la siège de la Table de Marbre, accompagnés d'un serrurier, d'un maître-horloger, et d'un maître-maréchal de forge	Paris, 13 octobre 1626
Bourgeois, maréchaux, serruriers, taillandiers, «notables personnes» de Corbeil	Corbeil, 22 novembre 1627
Maître du pont de Corbeil, buissonnier de la rivière d'Étampes; Charles Chérier, escuyer sieur de la Porte, Villabé et Villoison	Corbeil, 29 mars 1628
Jacques de Chaulnes, lieutenant général des Eaux et Forêts de France au Siège général de la Table de Marbre du Palais à Paris, et plusieurs notables personnages et bourgeois de cette ville de Paris	Paris, 9 juillet 1628
Roi	Près de l'Essonne, 28 avril 1634

Tableau 3 : Les épreuves publiques organisées par Charles de Lamberville.

À la fin des années 1620 et au début des années 1630, le projet de Charles de Lamberville se développe et prend un tour plus ambitieux. À l'instar des Hollandais, l'entrepreneur veut lier drainage, canalisation et extraction de

97. Théophraste RENAUDOT (éd.), *Recueil des Gazettes, Nouvelles, Relations, Extraordinaires et autres récits des choses avenues toute l'année 1634*, Paris: au Bureau d'Adresse, 1635, p. 180.
98. Charles DE LAMBERVILLE, *Discours politiques*, op. cit., seconde pagination, p. 12.
99. *Ibid.*, seconde pagination, p. 13-16. Sur Alexis Errard, voir Eugène et Émile HAAG, *La France protestante*, op. cit., 2^e éd., t. VI, col. 40.
100. Sur ces démonstrations et les suivantes: Charles DE LAMBERVILLE, *Discours politiques*, op. cit., seconde pagination, p. 10-12; Charles DE LAMBERVILLE, *Espreuves*, op. cit., p. 5; Laurent BOUCHEL, *La bibliothèque ou tresor du droit français*, Paris: chez Jean Girin et Barthélémy Riviere, 1671, p. 773-777.

la tourbe, mais il envisage cette association à une échelle inédite. À la fin des années 1620, il fait creuser un canal de dérivation de la Juine près de Villabé¹⁰¹. En 1634, il soumet au roi le projet d'un canal de jonction entre la Seine et la Loire. Le canal de Briare qu'avait proposé Hugues Cosnier au début du XVII^e siècle et qui devait emprunter la vallée du Loing est alors en sommeil. Lamberville propose d'utiliser le cours de l'Essonne, et en amont de Pithiviers, de l'Œuf, en rétablissant au passage la navigation d'Étampes à la Seine. Recevant la concession en 1634, il devient à partir de cette date « entrepreneur de la transnavigation de Loire en Seyne¹⁰² ». La monarchie ne finance pas les travaux et ne permet pas à Lamberville de lever des taxes. L'entrepreneur déclare avoir agi « sans aucune subvention publique ny particuliere que volontaire¹⁰³ ». Louis XIII appuie en revanche ses projets auprès des autorités locales, comme en témoigne une lettre qu'il adresse au bureau de la ville de Paris en 1642¹⁰⁴.

Publié en 1638, le *Traict François* pousse cette logique jusqu'à son terme. L'ouvrage reprend, à la suite de Charles Bernard et de Hugues Cosnier, les projets d'unification du réseau fluvial de France par des canaux de jonction¹⁰⁵. Ayant compilé une liste de cours d'eau présentant selon lui des rives tourbeuses, Lamberville peut arguer que le creusement des canaux, non content de faciliter les communications intérieures, permet d'exploiter les tourbières. Lamberville propose de tirer profit de la position d'isthme européen de la France pour y développer les voies de communication fluviales entre Méditerranée, Atlantique et mer du Nord. Il entend ainsi apporter des recettes fiscales et commerciales aux régions et villes traversées, « traitant courtoisement à la Française nos voisins pour le passage de l'une mer à l'autre, les accommodant de nos bleds, vins, sels, thoiles, cordages, & autres denrées & marchandises¹⁰⁶ ». L'extraction de la tourbe permettrait à la fois de mettre en valeurs les zones humides et de les convertir en pâturages ou en terres arables, tout en diminuant le risque d'inondation. La production locale de combustible dispenserait d'importer du charbon d'Angleterre et contribuerait à préserver les massifs forestiers en les réservant pour un meilleur usage, comme la construction navale. À l'échelle locale, le creusement de canaux latéraux réservés à la navigation doit permettre de faire cesser les conflits pour l'usage des eaux du chenal naturel entre mariniers et meuniers. Les habitants

101. Charles DE LAMBERVILLE, *L'œconomie ou le ménage des terres inutiles*, [s.l.], 1631.

102. Paul PINSON, « Recherches sur la navigation d'Étampes à Corbeil », *Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, Étampes et du Hurepoix*, 1899, p. 119-158.

103. Charles DE LAMBERVILLE, *Le Traict françois en guerre et marchandise*, [s.l.], 1638, p. 6.

104. AN, H² 1964, non folioté, 23 août 1642.

105. Sur cette question, on consultera, parmi une abondante bibliographie : Raphaël MORERA, « De l'écluse à sas à la jonction des mers. L'imaginaire de la navigation intérieure en France au XVII^e siècle », *Hypothèses*, 2005, p. 187-198.

106. Charles DE LAMBERVILLE, *Le Traict françois*, *op. cit.*, fol a iii v^o.

des régions traversées ne doivent pas être lésés : les travaux seraient financés par l'extraction et la vente de la tourbe, « ainsi tant s'en faut qu'il soit besoin de faire aucune imposition ou levee de deniers sur le peuple¹⁰⁷ ». Le creusement des canaux comme l'exploitation de la tourbe pourraient être confiés aux pauvres. Le bas prix de revient de la tourbe leur garantirait une source d'énergie bon marché. Dans la vision systémique de Lamberville se mêlent donc des considérations pratiques, environnementales et morales qui toutes concourent au projet mercantiliste. C'est que la tourbe est une composante de la puissance française. Lamberville adresse donc son argumentaire « aux bons François, amateurs de leur patrie¹⁰⁸ ». Lui-même lie étroitement son entreprise au Bien public. Héritier en cela de l'humanisme civique comme de Bacon, il revendique pour la connaissance utile une certaine noblesse :

L'ignorance des choses utiles & nécessaires au public, est une contagion, qui empoisonne & deserte les Royaumes, & ne peut estre excusée par la dignité & la grandeur. [...]. C'est pourquoy desirant servir le roy & ma patrie, plus par la voye active que contemplative, par le fer, que par la plume : & recognoistre la nourriture que j'ay receuë par la beneficence du feu Roy Henry le Grand (d'heureuse memoire) comme yssu des anciens serviteurs de sa maison, et ramasser les fruicts des commissions, dont j'ay esté honoré tant dedans que dehors ce royaume, par le Roy Louis le Juste, a present heureusement regnant., je me suis retiré du tracas des affaires, & employé à la recherche des moyens certains & légitimes pour accroistre & enrichir la profession nautique¹⁰⁹.

Le tourbage est donc pour Lamberville une noble et pieuse entreprise qui sert le peuple et révèle, par la grâce de la technique, l'harmonie de l'ordre divin : « L'art et la nature font des miracles, & le profit que nous faisons par leur assemblage est le plus honorable & avantageux de tous qui a Dieu pour auteur & garent¹¹⁰. » L'action économique devient ainsi l'instrument de la Providence. Une telle vision, qui rappelle autant les écrits d'Olivier de Serres que ceux des premiers auteurs d'économie politique (Laffemas, Montchrestien) appelle évidemment quelques remarques sur le lien entre la foi réformée et l'entreprise.

Un exceptionnalisme réformé ?

Les exemples qui ont été présentés posent la question de l'exceptionnalisme protestant, un problème historiographique qui a déjà suscité une abondante

107. *Ibid.*, p. 26.

108. *Ibid.*, fol. A ij.

109. *Ibid.*, fol. e iij v°- e iiij r°, p. 4-5.

110. *Ibid.*, p. 10-11.

littérature et d'après débats¹¹¹. À la suite des travaux de Weber et de Merton, le protestantisme s'est vu attribuer un rôle central dans le grand récit de la modernisation des sociétés européennes. Pour Max Weber, l'éthique protestante a favorisé l'essor du capitalisme; pour Robert K. Merton, elle a accompagné le développement de la science expérimentale et du rationalisme. Il faudrait en toute rigueur distinguer les propos de Weber et Merton des formules un peu simples ou tranchées que la controverse a contribué à réifier, voire à populariser. Ce que l'on peut trouver désignée dans l'historiographie comme thèse mertonienne n'a en fait pas grand-chose à voir avec la prudence et modestie dont faisait preuve le jeune Merton dans les dernières lignes de sa dissertation doctorale, à l'heure de résumer son propos: «sur la base de l'étude qui précède, il ne semble pas excessif de conclure que le terreau culturel de l'Angleterre du XVII^e siècle était particulièrement fertile pour la croissance et la diffusion de la science» y écrivait-il en effet¹¹². De même, le propos de Weber est parfois résumé à une relation de causalité un peu simple entre le dogme protestant et l'esprit d'entreprise. Or, ainsi que de nombreux commentateurs l'ont souligné, si la thèse de Weber postule effectivement une corrélation diffuse entre protestantisme et capitalisme et affirme l'existence d'«affinités électives» entre les deux phénomènes, elle ménage de nombreuses possibilités pour l'analyse des causalités. La thèse recouvre en fait plusieurs arguments secondaires, parfois implicites, parfois mal singularisés. Sans tous les détailler, on peut en citer quelques uns: le protestantisme ascétique a conduit les croyants à travailler avec diligence à leurs occupations; à

111. Les textes à l'origine de ce débat sont les suivants: Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris: Gallimard, 2004 (1904-1905 pour la première édition allemande); Robert K. MERTON, *Science, Technology and Society in Seventeenth Century England*, New York: Howard Fertig, 1970 (1938 pour la première édition); Richard H. TAWNEY, *Religion and the Rise of Capitalism*, Londres: Harcourt, Brace and Company, 1926. Il est impossible de rendre justice dans une seule note de bas de page aux très nombreux travaux qui ont discuté les thèses de Weber et Merton. Pour un résumé récent à la fois des enjeux et des arguments du débat, on peut se reporter à Jere COHEN, *Protestantism and Capitalism: the Mechanisms of Influence*, New York: A. de Gruyter, 2002. Pour une collection d'essais explorant certains aspects de la thèse: William H. SWATOS Jr, Lutz KAEHLER (éd.), *The Protestant Ethic Turns 100: Essays on the Centenary of the Weber Thesis. Die protestantische Ethik und der «Geist» des Kapitalismus von Max Weber*, Boulder: Paradigm, 2005. Pour un état antérieur du débat: Robert GREEN (éd.), *Protestantism and Capitalism: The Weber Thesis and Its Critics*, Boston, Heath, 1959. On notera que la France est remarquablement absente de ce débat scientifique qui ne s'est frayé un chemin dans les publications que par l'intermédiaire d'articles de synthèse. Voir par exemple Raymond BODON, «Protestantisme et capitalisme, bilan d'une controverse», *Commentaire* 88 (1999-2000), p. 807-818. Pour un résumé des thèses de Robert K. Merton et un bilan de la controverse qui a suivi, voir les riches contributions dans I. Bernard COHEN, *Puritanism and the Rise of Modern Science: the Merton Thesis*, New Brunswick: Rutgers University Press, 1990. Pour un rappel, bien intentionné mais néanmoins critique, de la thèse mertonienne, voir Steven SHAPIN, «Understanding the Merton Thesis», *Isis* 79 (1988), p. 594-605.

112. Traduit d'après Robert K. MERTON, *Science, op. cit.*, p. 238.

considérer leur travail comme un devoir; à épargner plutôt qu'à dépenser; à avoir une approche rationnelle et méthodique de la réalité; à abandonner les vues économiques traditionnelles; à considérer la richesse comme un effet de la grâce et l'acquisition de la richesse comme un devoir, etc. Jere Cohen distingue ainsi plus d'une trentaine d'« hypothèses » théoriques à tester, dont certaines relèveraient de causalités directes entre le dogme et le comportement, d'autres de causalités plus diffuses, médiatisées par des valeurs culturelles¹¹³. L'argumentation mertonienne, quant à elle, repose en partie sur le substrat wébérien et suit deux arguments principaux, inégaux en importance: les activités scientifiques jouissent d'un prestige accru au XVII^e siècle; elles épousent certains aspects de l'éthique protestante faite d'ascétisme personnel et de souci du bien commun. Ni Weber ni Merton n'attribuent au protestantisme ascétique un rôle causal prépondérant, ni même exclusif, dans l'essor du capitalisme et des activités scientifiques. Pour Merton, par exemple, il est évident que la transformation des valeurs culturelles au bénéfice des activités scientifiques a vocation à se prolonger au-delà même de la période d'épanouissement des idées puritaines radicales. Pour dire les choses plus simplement, l'attrait pour les enquêtes scientifiques rationnelles peut avoir quelque chose à voir avec des idées puritaines, mais une fois installé comme valeur culturelle, il peut persister sans le renfort des éthiques religieuses.

Parce qu'il y a d'évidents contre-exemples ou des cas qui ne coïncident pas exactement avec le modèle explicatif tel qu'il aurait été excessivement simplifié, il a pu être tentant de considérer que les thèses de Weber et de Merton avaient été réfutées. Les mêmes arguments reviennent souvent: sur le versant wébérien de l'affaire, on a souligné que le calvinisme n'avait pas eu le monopole de la réflexion sur l'usure, que l'Italie du *Trecento* avait également été une terre d'élection d'un capitalisme moderne et que la Genève de Calvin, inversement, n'avait pas été particulièrement accueillante à l'endroit des initiatives du grand commerce. L'argument mertonien a fait l'objet de semblables critiques, en cela qu'il minorerait le dynamisme de la science catholique et qu'il ignorerait l'hostilité aux activités scientifiques qu'on peut déceler chez certains théologiens puritains. Dans le même temps, des ouvrages, qui ne cherchaient pas nécessairement à discuter cette thèse, lui apportaient des confirmations manifestes: il en va ainsi du foisonnant ouvrage de Charles Webster, *The Great Instauration, Science, Medicine and Reform, 1626-1660*, paru en 1975, qui insistait toutefois davantage sur la dimension millénariste du puritanisme anglais que sur ces aspects ascétiques¹¹⁴. Dans l'ensemble, la plupart des historiens ont été peu réceptifs aux intentions de Merton, d'abord parce qu'ils ne se montrent guère sensibles à la perspective sociologique qui

113. Jere COHEN, *Protestantism*, op. cit., p. 18-20.

114. Londres: Duckworth, 1975.

est la sienne et parce qu'ils attendent une exposition plus empirique des liens de causalité¹¹⁵. Dans l'approche mertonienne, la religion est un ensemble diffus de valeurs, une force sociale qui n'a pas grand chose à voir avec les Églises instituées; or, pour le sociologue Gary A. Abraham, les historiens ont longtemps eu du mal à utiliser les notions d'institutions informelles et de valeurs culturelles¹¹⁶. Aujourd'hui, après plusieurs dizaines de travaux ayant discuté ces théories et après plusieurs milliers de pages de débat intellectuel, la controverse n'est toujours pas close, ce qui soulève accessoirement le fâcheux problème de l'indécidabilité de certaines questions en sciences sociales¹¹⁷. L'intérêt historiographique pour la question a fini par s'émousser et les thèses de Weber et de Merton telles qu'elles ont été simplifiées ne sont plus reprises que par une minorité d'historiens défendant une approche culturaliste de l'histoire de l'économie ou du savoir¹¹⁸.

Au fondement de cette impasse se niche le difficile établissement des relations de causalité dans des processus historiques complexes. Qu'il y ait corrélation entre protestantisme et capitalisme ne signifie pas que la causalité fonctionne à sens unique, le lien de corrélation pouvant également s'expliquer par un troisième facteur, comme par exemple le cadre urbain. Tandis que pour Weber, les facteurs causaux principaux sont d'ordre spirituel et mental – l'ascèse intérieure – pour d'autres historiens, l'environnement institutionnel et social est davantage déterminant. Philip Gorski a résumé quelques facteurs extraspirituels qui ont pu nourrir ce qu'il nomme la « petite divergence » entre territoires protestants voués à dominer l'économie européenne et territoires catholiques connaissant un déclin relatif¹¹⁹. Les territoires protestants bénéficient par exemple d'apports massifs en capital humain et financier à l'occasion des migrations, plus ou moins contraintes, qui accompagnent la confessionnalisation de l'Europe et qui contribuent à dessiner la géographie

115. Pour un exemple de mise à l'épreuve empirique de la thèse de Weber, voir Gordon MARSHALL, *Presbyteries and Profits: Calvinism and the Development of Capitalism in Scotland, 1560-1707*, Oxford: Clarendon Press, 1980.

116. Gary A. ABRAHAM, « Misunderstanding the Merton Thesis: A Boundary Dispute between History and Sociology (1983) » in I. Bernard COHEN, *Puritanism*, op. cit., p. 233-245.

117. Lutz KAELEBER, « introduction », in William H. SWATOS Jr, Lutz KAELEBER (éd.), *The Protestant*, op. cit.

118. Voir l'ouvrage déjà cité de Henry HELLER, *Labour*, op. cit. pour une telle approche. Voir également les travaux de l'école historique autour de David Landes. Voir par exemple, John MUNRO, « Tawney's Century, 1540-1640: The Roots of Modern Capitalist Entrepreneurship », in: David. S. LANDES, Joel MOKYR, William J. BAUMOL, *The Invention of Enterprise. Entrepreneurship from Ancient Mesopotamia to Modern Times*, Princeton: Princeton University Press, 2010, p. 107-156.

119. Philip S. GORSKI, « The Little Divergence. The Protestant Reformation and Economic Hegemony in Early Modern Europe » in William H. SWATOS Jr, Lutz KAELEBER (éd.), *The Protestant*, op. cit., p. 165-190, spécialement p. 175-177.

des traditions industrielles du continent¹²⁰. L'intensification du travail observée dans les sociétés européennes du XVII^e, la «révolution industrielle» selon l'heureuse formule de Jan de Vries, est plus profonde et effective en terre protestante qu'en terre catholique, les réformateurs protestants tendant à supprimer les fêtes profanes quand les autorités catholiques les christianisent. Les affinités électives entre «l'esprit du capitalisme» et le protestantisme ascétique peuvent donc ressortir à d'autres facteurs propices. Ainsi, l'essor d'une finance protestante internationale ou l'omniprésence des réformés dans des secteurs artisanaux très qualifiés et innovants comme l'horlogerie s'expliquent moins par un génie du dogme calviniste que par la sociologie particulière des fidèles réformés, marquée par la configuration diasporée et la prééminence du monde urbain et de l'artisanat, caractéristiques elles-mêmes liées pour partie aux conditions d'émergence de la Réforme et au textocentrisme protestant. L'exceptionnalisme réformé en matière économique repose donc sur des facteurs qu'on renoncera à qualifier d'extra-spirituels en cela que la religion ne leur est pas complètement étrangère, mais qui échappent à une détermination par le seul dogme. Pour la France, il faut par exemple avancer une autre raison d'ordre institutionnel : il est notoire que Henri IV a peuplé la Maison du roi, comme le reste de la haute administration, de réformés ou d'anciens réformés. À ce titre, le règne du premier Bourbon est un âge d'or du protestantisme français qui favorise sans nul doute les initiatives économiques des membres du «petit troupeau».

Cette approche ouverte à la pluralité des explications s'adapte bien aux exemples développés dans les premières parties de cet article. Les individus dont on a décrit le parcours ont connu une importante mobilité : Henrion, qui semble être d'origine lorraine, a œuvré aux Provinces-Unies, tout comme Alleaume ; Briot part s'installer à Londres. Certains proviennent, à l'instar de Briot et Beringhen, de milieux artisanaux qualifiés. La condition minoritaire, souvent associée à la stigmatisation, peut aussi offrir des ressources propices à l'épanouissement de l'initiative entrepreneuriale, notamment parce qu'elle implique un haut niveau de cohésion sociale et s'accompagne de la saisie opportuniste de niches économiques¹²¹.

120. Pour l'exemple de Londres, voir Liên LUU, *Immigrants and the Industries of London, 1500-1700*, Aldershot : Ashgate, 2005.

121. Pour un exemple de comparatisme historique sur la question de l'action économique des minorités, voir Daniel CHIROT, Anthony REID (éd.), *Essential outsiders : Chinese and Jews in the Modern Transformation of Southeast Asia and Central Europe*, Seattle et Londres : University of Washington Press, 1997. On sait que Max Weber a qualifié de «capitalisme de parias» l'action économique des communautés juives d'Europe, s'épanouissant dans des affaires indispensables à l'État et à la société, mais jugées indignes par la composante majoritaire, notamment le prêt à intérêt. Il contraste ce type d'action avec le «capitalisme rationnel» des Puritains, capitalisme moderne tourné vers la production industrielle.

De ce point de vue, si la foi réformée n'est pas nécessairement un moteur de l'entreprise, elle peut toutefois contribuer à son développement et à son fonctionnement en renforçant la solidarité communautaire. Le lien confessionnel génère en effet de la confiance, élément essentiel pour assurer la stabilité des affaires. C'est d'abord au sein de la famille et par les rituels familiaux que le lien confessionnel renforce les solidarités. Dans le cadre d'une communauté huguenote minoritaire qui cherche à préserver sa cohésion, être témoin à un mariage ou parrain à un baptême peut contribuer à ce que Guido Alfani et Vincent Gourdon nomment «la formalisation des liens sociaux». En officialisant des liens d'amitié, d'estime mutuelle ou d'obligation, les familles qui se rapprochent contribuent à renforcer leurs relations, à construire une confiance mutuelle et à souder la communauté¹²². On a évoqué plus haut quelques-unes de ces alliances familiales, mais on pourrait en mentionner d'autres: en 1611, l'un des fils d'Antoine Faucher est le filleul de Charles de Lamberville¹²³; en 1621, Jacques Alleaume est le parrain de la fille de l'ingénieur Alexis Errard¹²⁴. Le lien confessionnel paraît également mobilisé lors des procédures d'expertise auxquelles sont parfois soumis les entrepreneurs. Lorsqu'il prend à bail un moulin sur la Seine, Antoine Faucher choisit l'opticien et fabricant d'instruments mathématiques Daniel Chorez pour participer à l'estimation contradictoire¹²⁵. Henrion place son fils Nicolas en apprentissage chez le libraire protestant Michel Daniel¹²⁶. Samuel Thiboust, qui édite plusieurs de ses œuvres et dont l'affiliation confessionnelle n'est pas connue avec certitude, est également tuteur de ses filles mineures¹²⁷. Les coreligionnaires constituent d'évidentes ressources de crédit et d'expertise. En tant qu'elle recouvre des liens de sociabilité et des alliances familiales, l'appartenance réformée a pu favoriser ou accompagner le développement de l'entreprise technique. Si dans leurs œuvres, Henrion et Lamberville ne se donnent pas à lire comme protestants, il n'est donc pas tout à fait fortuit qu'ils le soient. Ce milieu savant et technicien ne présente pourtant pas d'exclusivisme confessionnel. Ses protecteurs peuvent être volontiers catholiques. Considérons les débuts de Henrion dans la librairie parisienne: ses premiers privilèges d'impression lui sont délivrés par un coreligionnaire, Emmanuel Addée¹²⁸. À partir de 1617, toutefois, c'est Michel Renouard, un

122. Guido ALFANI, Vincent GOURDON, «Entrepreneurs, formalization of social ties and trustbuilding in Europe (14th-20th centuries)», *The Economic History Review* 65 (2012, 3), p. 1005-1028.

123. BPF, manuscrit 66, p. 86.

124. *Ibid.*, p. 99.

125. AN, MC, ET/XXIX/162, acte du 19 avril 1610.

126. AN, MC, ET/LXVI/38, 18 août 1618.

127. AN, MC, ET/XXVI/59, acte du 17 janvier 1634.

128. Il est inhumé à Charenton le 31 octobre 1627; BPF, manuscrit 66. C'est encore Addée qui collationne les arrêts d'enregistrement des lettres de privilège accordées à Jean Brunel. Voir BnF,

catholique, qui délivre à Henrion ses patentes¹²⁹. Si les protestants parisiens cultivent la cohésion de la communauté, ils demeurent donc intégrés au tissu économique et institutionnel de la capitale et leurs activités ne traduisent en rien une autarcie subie ou choisie¹³⁰. Une telle interprétation serait un contre-sens à une époque d'exceptionnelle tolérance, même si la situation à cet égard se dégrade significativement au cours du règne de Louis XIII.

L'exemple des logarithmes, déjà évoqué, servira à montrer comment différents registres de causalité peuvent utilement s'articuler. Les logarithmes sont nés en Écosse, mais ont été popularisés à Londres par l'intermédiaire d'Henry Briggs et du collège de Gresham. Ils sont emblématiques, aux yeux de Christopher Hill, d'une « science londonienne » ouverte sur le monde des marins et des négociants et aux applications pratiques immédiates¹³¹. Cette technique calculatoire se fraye un chemin en France par des réseaux réformés, mais est rapidement appropriée par les catholiques, Pierre Petit et Jacques Buot publiant chez le réformé Mondière des manuels d'instruments reposant les logarithmes, si bien que dans les années 1630, les logarithmes ne sont plus perçus comme des mathématiques protestantes. Du reste, les milieux catholiques n'étaient pas étrangers à la vogue des mathématiques pratiques : le compas de proportion qu'introduit Alleaume en France est souvent attribué à Galilée. Pourquoi alors les logarithmes circulent-ils de façon privilégiée par des canaux réformés ? Plusieurs registres explicatifs peuvent être mobilisés. Les réformés français disposent d'abord de liens avec les îles britanniques dont ne peuvent se prévaloir les catholiques. Ensuite, les praticiens mathématiques réformés s'appuient sur le marché éditorial et sur le marché de l'éducation privée à défaut de pouvoir enseigner dans les collèges de l'Université de Paris. Or, l'introduction de nouveautés comme les logarithmes ou le compas de proportion est pour eux un argument de vente autant que le reflet de la liberté pédagogique dont ils disposent. Enfin, la figure de Melchior Mondière joue certainement un rôle pivot en organisant et en favorisant la circulation de l'innovation. Dans le cas des logarithmes, les motifs sociaux et institutionnels nous paraissent donc primer pour expliquer l'exceptionnalisme réformé, mais ils ne sont pas pour autant contradictoires avec le recours à l'éthique

V 1221. Sur les privilèges d'impression, leurs auteurs et leurs usages, voir Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel : Champ-Vallon, 2003. Pour ces privilèges, voir : Didier HENRION, *Les trois livres des éléments sphériques de Théodose tripoliteain*, Paris : Abraham Pacard, 1615, fol. a iiiii ; *Les quinze livres des Elements d'Euclide*, Paris : Jean-Antoine Joallin, 1615, p. 621.

129. Didier HENRION, *Traité des triangles sphériques*, Paris, en l'isle du palais à l'image S. Michel, 1617, p. 96. Voir l'arrêt de vérification au Parlement de Paris : AN, X^{1A} 8650, fol. 176.

130. Gwenaëlle LEONUS-LIEPPE, *À la redécouverte*, art. cit., p. 35.

131. Christopher HILL, *Intellectual Origins of the English Revolution Revisited*, Oxford : Clarendon Press, 1997, p. 37-40.

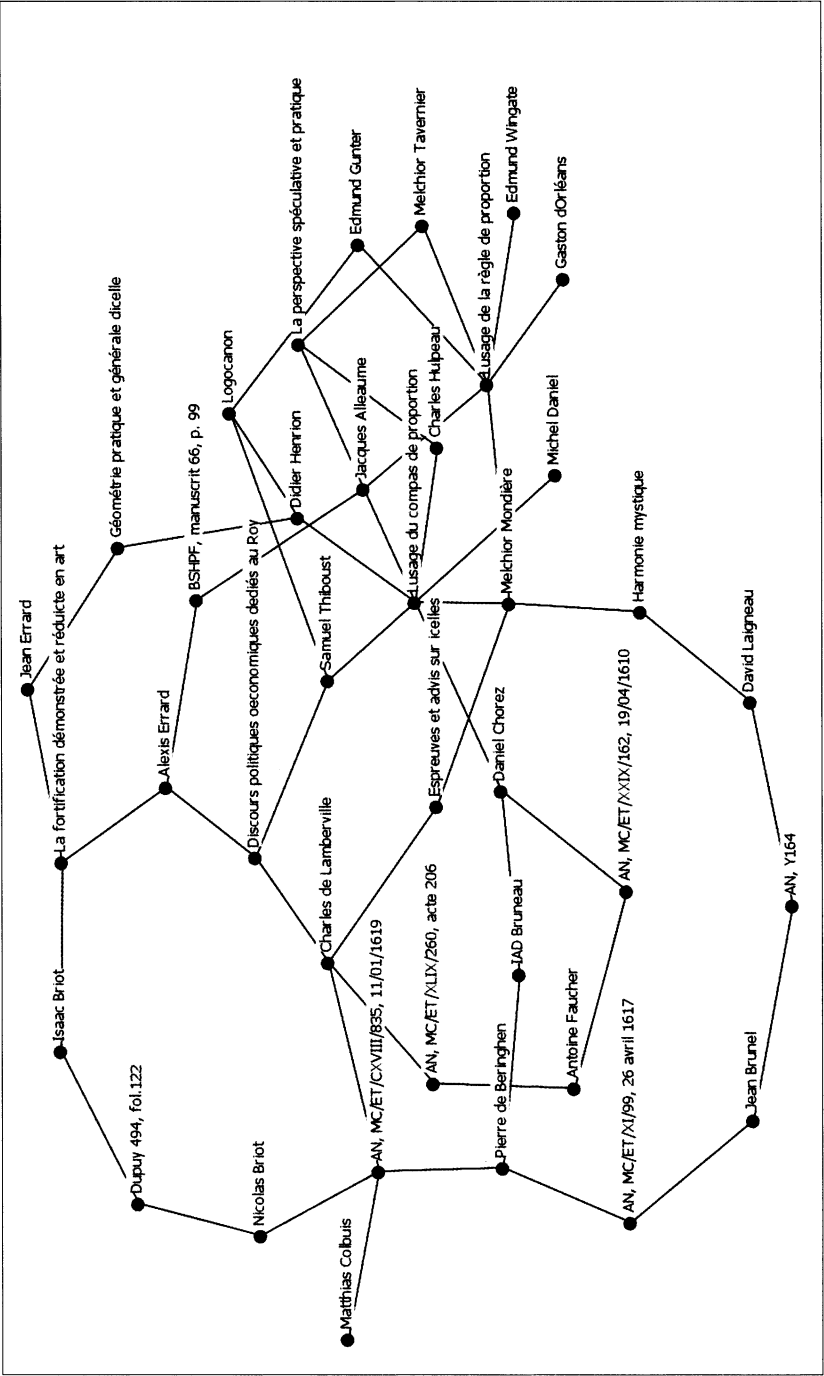
protestante. De fait, la plupart des textes liminaires des ouvrages touchant les logarithmes insistent sur leur utilité pratique¹³². Mais ce n'est pas là le propre des réformés. C'est également de cette vertu dont Pierre Petit pare la « roue de proportion » de Jacques Buot dans la préface qu'il offre à l'ouvrage de ce dernier¹³³. Il y évoque les multiples applications pratiques de la machine, par exemple pour effectuer les opérations de département des tailles. Aussi, si l'idée d'une science réformée davantage utilitaire que la science catholique est peut-être vraie dans ses grandes lignes, elle n'épuise jamais complètement la diversité et la singularité des situations particulières¹³⁴. C'est sans doute en situant les enquêtes à ce niveau empirique qu'il est encore possible de contribuer utilement aux débats soulevés par les thèses de Weber et Merton.

Au vu de la description qu'on vient de livrer, il est tentant de subsumer sous un réseau huguenot scientifique et entrepreneurial les liens d'interconnaissance ou de collaboration qu'on a indiqués. Or, de tels liens sont inhérents à la vie de l'individu à l'époque moderne, inséré dans plusieurs cadres d'appartenance ; ils sont d'autant plus présents pour les membres d'une communauté minoritaire fortement attachée à la sociabilité religieuse et cultivant l'entre-soi par l'endogamie ou des localisations préférentielles (on songe au faubourg Saint-Germain). Il ne faut pas non plus ignorer que ce tableau est le reflet déformé de sources qui ont été filtrées lors de l'enquête. En collectant pour les besoins de l'étude les liens unissant les seuls réformés et en négligeant les autres, on aboutit mécaniquement à un « réseau » d'une grande densité et cohérence, un microcosme qui ne se révèle que parce que l'historien l'a construit. Reste que ces accointances existent bel et bien et expliquent en partie les accomplissements savants et économiques du Paris de Henri IV et de Louis XIII. Nous avons résumé ces liens par un graphe relationnel, qui ne prétend pas à l'exhaustivité mais vise simplement à rappeler les rapports, souvent souterrains, unissant des individus aux destins que l'on pouvait penser disjoints. Plutôt que d'indiquer de façon plus ou moins arbitraire des liaisons entre individus, nous avons préféré rester proche des sources, en indiquant des mentions d'individus au sein de documents choisis. Cette esquisse se veut surtout une invitation à étoffer la sociologie des milieux savants et entrepreneuriaux du premier XVII^e siècle et à prolonger l'enquête, dans les archives du Minutier central des notaires ou dans les bibliothèques parisiennes, à la recherche des multiples formes que la solidarité confessionnelle du « petit troupeau » pouvait revêtir.

132. Anthony John TURNER, *'Utilité'*, art. cit.

133. Jacques BUOT, *La roue*, op. cit., p. 27.

134. Pour un exemple de la thèse utilitaire, voir Stephen PUMFREY, Frances DAWBARN, « Science and Patronage in England, 1570-1625 : A Preliminary Study », *History of Science* 42, (2004), p. 137-88.



Les liens entre réformés d'après quelques mentions documentaires.

Graphique: *Justification des mentions d'individus*

- AN, MC/ET/XLIX/260, acte 206: contrat de mariage du 16 juin 1607 entre Antoine Faucher et Catherine de Lamberville.
- AN, MC/ET/CXVIII/835, 11 janvier 1619: acte d'association pour l'exploitation de tourbières.
- IAD Bruneau, inventaire après décès de Madeleine Bruneau, veuve de Pierre de Beringhen, AN, MC/ET/CXVIII/1, 10 mars 1640 (Les notaires relèvent également la présence d'instruments mathématiques et astronomiques dont un « compas de proportion », une « paire de lunettes d'approche de fer blanc »: items 652 et 655).
- Harmonie mystique: David LAGNEAU, *Harmonie mystique, ou accord des philosophes chymiques*, Paris, Melchior Mondière, 1636.
- AN, MC/ÉT/XI/99, 26 avril 1617, fol. 266, procuration donnée par Jean Bruneau à Pierre de Beringhen.
- AN, Y164: AN, Y164, fol. 167 v°, transport par Jean Brunel à David Lagneau d'une part de privilège d'invention.
- L'usage du compas de proportion: Didier HENRION, *L'Usage du compas de proportion*, quatre éditions entre 1618 et 1631 (Michel Daniel 1618, Melchior Mondière, 1632, Charles Hulpeau, 1626, Samuel Thiboust, 1631).
- Espreuves et avis sur icelles: Charles DE LAMBERVILLE, *Espreuves et avis sur icelles donnés au Roy & à Nosseigneurs du Conseil*, Paris: Melchior Mondière, 1627.
- L'usage de la règle de proportion: Edmund WINGATE, *Usage de la règle de proportion*, Paris, Melchior Mondière (et se vend chez Melchior Tavernier), 1624.
- La perspective spéculative et pratique: Estienne MIGON, *La perspective spéculative et pratique*, Paris, François Langlois, Melchior Tavernier, 1643.
- Logocanon: Didier HENRION, *Logocanon, ou Règle proportionnelle sur laquelle sont appliquées plusieurs lignes et figures*. Paris: Fleury Bourriquant, Samuel Thiboust, 1626.
- Discours politiques oeconomiques dédiés au roi: Charles DE LAMBERVILLE. *Discours politiques et oeconomiques dédiés au roi*, Paris, Samuel Thiboust, 1626.
- La fortification démontrée et réduite en art: Jean ERRARD, *La fortification démontrée et réduite en art*, Paris, s.n., 1622 (Œuvre de Jean Errard éditée par son neveu Alexis Errard et illustrée par une gravure d'Isaac Briot).
- Jean ERRARD, *La géométrie et pratique générale d'icelle*, Paris, D. Le Clerc, 1594 (réédité par Henrion chez Michel Daniel en 1619)
- Dupuy 494: BNF, manuscrit Dupuy 494, fol. 122-123, « information sur Nicolas Briot » où sont mentionnés les rapports entre les frères Briot et les tentatives de monnayage au balancier.

RÉSUMÉ

Cet article vise à décrire la participation de quelques réformés peu connus à la vie scientifique et économique de la capitale lors des premières décennies du XVII^e siècle. Le portrait de plusieurs individus, qu'ils soient praticiens mathématiques ou entrepreneurs, et l'évocation des liens qu'ils pouvaient entretenir, permettent de montrer la forte cohésion de la communauté réformée. Ces exemples forment un terrain empirique pour éprouver et interroger la thèse de l'exceptionnalisme réformé telle qu'elle fut construite par Weber ou Merton.

Mots-clés : Merton – Weber – mathématiciens – ingénieurs – entrepreneurs.

SUMMARY

This article aims at describing how some little known Protestants took part to the scientific and economic life of Paris during the first decades of the seventeenth century. Through the portraits of

several individuals, whether they were mathematical practitioners or entrepreneurs, and through the evocation of their relationships, this article shows the strong cohesion of the huguenot community. Those examples form an empirical ground on which the protestant exceptionalism thesis, as phrased by Weber or Merton, can be assayed and questioned.

Keywords : Weber thesis – Merton thesis – mathematical practitioners – engineers – entrepreneurs.

ZUSAMMENFASSUNG

In diesem Artikel wird der Beitrag einiger kaum bekannter Protestanten zu Wissenschaft und Wirtschaftsleben im Paris der ersten Jahrzehnte des 17. Jahrhunderts beschrieben. Im Portrait dieser Einzelpersonen, Mathematiker oder Unternehmer, sowie durch die Darstellung ihrer Beziehungen untereinander tritt der starke Zusammenhalt der reformierten Gemeinde deutlich zu tage. Anhand dieser Beispiele wird sodann die These der reformierten Ausnahme eines Weber oder Merton überprüft und hinterfragt.